

Date de la convocation et publication : 02 février 2022

Présents : MARCHAL Sylvain, BARBIER Mathieu, BLANCHARD Emmanuel, BRUTSAERT Gwénaëlle, CHEMINADE Monique, DRON Rachel, HERPIN Julien, MARCELLIN Éric, MARGUERITTE Françoise, POUPARD Benoit

Pouvoir : MÉMAIN Martine à Emmanuel BLANCHARD -

Excusé : Éric RINJONNEAU

Absent : VIOLLEAU Christophe

ORDRE DU JOUR

- Approbation et signature du compte rendu du 12 janvier 2022
- Réorganisation des commissions communales
- Signature d'une convention de fourrière avec la SPA de Saintes
- Questions diverses

Emmanuel BLANCHARD est nommé secrétaire de séance. Ouverture de la séance à 20h30

1. Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 12 janvier 2022

2. Réorganisation des commissions communales

Monsieur le Maire fait part que suite à plusieurs changements, il serait souhaitable de revoir les différentes commissions municipales et notamment de nommer de nouveaux vice-présidents pour certaines commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à la réorganisation des commissions municipales comme suit :

| Finances | Communication | Evènements et Loisirs | Environnement Urbanisme | Mise en valeur du territoire | Voirie Bâtiments communaux |
|---|--|---|---|--|--|
| Vice-président BARBIER Mathieu | Vice-président BLANCHARD Emmanuel | Vice-président CHEMINADE Monique | Vice-président BARBIER Mathieu | Vice-président BLANCHARD Emmanuel | Président MARCHAL Sylvain |
| | BARBIER Mathieu | | | BARBIER Mathieu | BARBIER Mathieu |
| BLANCHARD Emmanuel | | | BLANCHARD Emmanuel | | |
| BRUTSAERT Gwénaëlle | BRUTSAERT Gwénaëlle | BRUTSAERT Gwénaëlle | | BRUTSAERT Gwénaëlle | |
| | | | CHEMINADE Monique | | CHEMINADE Monique |
| DRON Rachel | | DRON Rachel | DRON Rachel | | |
| HERPIN Julien | HERPIN Julien | HERPIN Julien | | HERPIN Julien | |
| | | | MARCELLIN Éric | MARCELLIN Éric | MARCELLIN Éric |
| | MARGUERITTE Françoise | MARGUERITTE Françoise | | | |
| | MÉMAIN Martine | MÉMAIN Martine | MÉMAIN Martine | | |
| POUPARD Benoît | POUPARD Benoît | | | POUPARD Benoît | POUPARD Benoît |
| | | RINJONNEAU Éric | RINJONNEAU Éric | RINJONNEAU Éric | RINJONNEAU Éric |
| | | | VIOLLEAU Christophe | | VIOLLEAU Christophe |

3. Signature d'une convention de fourrière avec la SPA de SAINTES

Monsieur le Maire rappelle que le financement du ramassage des animaux errants auparavant pris en charge par la Communauté de Communes est maintenant à la charge des Communes et propose de renouveler la convention de fourrière avec la SPA de SAINTES.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents.

- de retenir la proposition de la SPA – Refuge du Bois Rulaud – 17100 SAINTES et d'opter pour la formule « tout compris » qui s'élève à 0.50 € par habitant
- d'adopter la convention de fourrière 2022 telle que proposée
- d'autoriser le maire à signer la convention de fourrière avec la SPA de SAINTES

Questions diverses

- Prochain conseil municipal le mardi 08 Mars à 20H30. (vote du budget).
- Commission Evénements et loisirs le mardi 15 Février à 20H30.
- Commission Communications le lundi 28 Février à 20H30.
- Commission Finances le mardi 01 Mars à 20H30.
- Commission Voirie le mercredi 16 Mars à 20H30.
- Information cirque école Mars 2023.
- Point recensement.
- Bilan de la réunion organisée par la CDC des Vals de Saintonge sur l'aire de grand passage de Saint Jean d'Angély
- Création d'une commission gîte communal.
- Rando marche et VTT organisée par le RPI le 6 mars

Séance levée à 21 h 47